

# Projet de requalification de la Rue Boris Vian et de la Rue de la Goutte d'Or – Paris 18<sup>ème</sup>

## Compte-rendu du comité de suivi #1

Lundi 20 mai 2019 - Centre FGO Barbara

**Liste des structures représentées** (*Liste basée sur la feuille d'émargement du 20 mai qu'ont remplie 22 personnes. Ce compte-rendu leur est diffusé par mail. N'hésitez pas à signaler toute erreur de retranscription ou tout oubli*) :

A.C.A.M.

Action Barbès

Amicale du 20/22 rue de la Goutte d'Or

Atelier Vingt Six Architecture

Balades aux Jardins

Cavé Goutte d'Or

Cohérie Boris Vian

Conseil Citoyen du 18<sup>e</sup>

E.G.D.O.

Goutte Verte

Home Sweet Mômes

Paris Goutte d'Or

Paris Macadam

Salle Saint Bruno

SOS Casamance

Union des commerçants la Chapelle Goutte d'Or (AUCCG)

Ainsi que plusieurs habitants

### **La Ville et ses partenaires :**

Mairie du 18<sup>e</sup>

Direction de l'Urbanisme

Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires

Cabinet de Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris

Cabinet de Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris

Cabinet d'Anne Hidalgo, Maire de Paris

SPL Pariseine

Estran Architecte

OGI Bureau d'études

Paris Habitat

## **Présentation générale du planning prévisionnel de l'opération par la SPL**

- Question d'un membre du public sur l'impact qu'a le dépôt des premières autorisations d'urbanisme à l'été 2019 sur les discussions et la concertation en cours via le COSUI.

=> La SPL a indiqué que cela demande à figer un certain nombre d'éléments assez rapidement, notamment concernant la définition des espaces publics, et cela avant la date de dépôt des autorisations.

- Remarques de la part de plusieurs personnes dans le public sur la nécessité d'améliorer les modalités de concertation, estimant un besoin de discussion transversale et de retour effectif de la part de la Ville suite aux temps de concertation (compte-rendu notamment)

=> La M18 et la Ville s'engagent à rendre public les compte-rendu des échanges lors du COSUI et rappellent que cette instance a pour vocation une parole libre, transparente où chacun puisse exprimer son point de vue.

## **Présentation des éléments du projet par l'architecte ESTRAN**

### **Projet général**

- Deux demandes fortes émanent du débat : plus d'espaces verts dans le projet et le quartier (demande de l'association Goutte verte et quelques participants) et davantage d'équipements publics sportifs (associations ACAM, Paris Goutte d'Or et quelques participants).
- Une partie du public (Goutte Verte notamment) souhaiterait maintenir les végétaux présents sur le triangle nord du TEP et réintégrer dans le projet les jardinières présentes actuellement dans la Rue Boris Vian.
- Une partie du public souhaiterait garder le principe de l'extension du gymnase et y localiser un équipement sportif.

=> Il faut résoudre la question de la gestion des espaces verts à terme pour permettre leur installation dans le cadre du projet.

=> La M18 précise que la requalification de la rue de la Goutte d'Or et de la rue Boris Vian s'intègre dans un réaménagement plus large du secteur avec la création d'un espace vert dans le projet d'Espaces Ferroviaires à Ordener-Poissonniers au nord et l'aménagement au sud d'espaces végétalisés et d'agriculture urbaine sous le viaduc de la ligne 2 dans le projet de la Ville « Promenade Urbaine ».

- Pas de retour spécifique du public sur la rue Boris Vian élargie et continue avec la rue Boris Vian Sud.
- Pas de retour spécifique du public sur la gestion des accès au Gymnase et TEP.

- Pas de retour spécifique du public sur les Intentions et références architecturales pour la fermeture des arcades.
- Pas de retour spécifique du public sur la création d'une extension du commerce Est plutôt que la construction d'un nouveau bâtiment sur la Placette Polonceau.

## TEP

- Inquiétude et questionnement sur la hauteur de la couverture du TEP.

=> L'architecte indique que la hauteur de 6 mètres en partie basse de la couverture est nécessaire pour assurer la pratique sportive. La hauteur de 7 mètres en partie haute de la couverture est nécessaire pour gérer l'évacuation des eaux de pluie.

- Question d'un membre du public sur la possibilité de matérialiser la présence de vitres sur le pourtour de la couverture du TEP pour les oiseaux.

=> L'architecte précise qu'il n'est pas prévu de vitrage sur le pourtour du TEP. Il s'agit d'une clôture pare-ballon avec une maille ouverte. Un point sera refait sur le sujet.

- Question d'une personne du public sur l'entretien de la couverture du TEP.
- Demande de la part d'une partie du public (Goutte Verte) sur la possibilité de ne pas couvrir le triangle Nord du TEP pour y maintenir du végétal. Question sur la possibilité d'avoir une structure amovible pour la couverture.
- Pas d'autre remarque particulière sur l'architecture de la couverture du TEP.
- Demande de Cavé Goutte d'Or d'obtenir le cahier des charges afin de connaître les motivations pour la couverture du TEP.
- Question d'une personne du public sur la suppression des jardinières autour du TEP. Proposition d'intégration de plantes grimpantes sur le pourtour de la couverture du TEP.

=> L'architecte indique qu'il est nécessaire de créer des renforcements structurels au pied des poteaux de la couverture pour permettre la bonne stabilité de celle-ci empêchant donc l'installation de jardinières autour du TEP. De plus des plantes grimpantes auraient pour effet de renforcer l'effet de levier du vent sur la structure qui porte la couverture, ce qui complexifierait sa bonne tenue.

- Demande de la part du public de maximiser les créneaux d'ouverture du TEP voire d'y permettre un accès libre sur certains créneaux. Cf City Stade du Square Léon.
- Question d'une personne du public sur l'existence d'une évaluation de la fréquentation sportive du TEP.

=> La M18 indique les créneaux disponibles sont très utilisés par les écoles et les associations.

- Le public indique que le revêtement actuel du TEP n'est pas adapté à une pratique intensive notamment par temps pluvieux.

- Question d'une personne du public sur la rencontre avec les ABF du fait de la proximité et de la co-visibilité avec l'église St Bernard.

=> La SPL indique qu'il est prévu une rencontre prochaine avec les ABF pour présenter le projet.

### **Bâtiment O – Nouveau bâtiment adjacent au gymnase**

- Questionnement sur la programmation de ce bâtiment.

=> M18 indique qu'un accompagnement de la DAE se fait pour ces questions. Sont évoquées les pistes à vocation économique en cours de réflexion (Brasserie Goutte d'Or, Ateliers de Paris). M18 rappelle qu'il n'existe pas une commercialité très forte dans la Rue Boris Vian.

=> Plusieurs personnes du public indiquent qu'elles ne souhaitent pas que de nouveaux ateliers de mode s'installent dans le quartier.

=> La M18 indique qu'il ne s'agit pas de nouveaux ateliers mais de bureaux administratifs (vocation économique).

- Une partie du public indique qu'il n'y a pas assez de locaux sportifs et qu'ils pourraient être implantés dans ce bâtiment.
- Proposition du public d'y intégrer des vestiaires complémentaires pour le Gymnase.
- Proposition du public d'y intégrer des terrains de Five (foot à cinq).

=> La M18 indique que cela sera abordé en COSUI en présence de la DJS.

### **Commerces/associations sous arcades**

- Questions du public sur la programmation des locaux.

=> M18 indique qu'il est prévu que l'Espace Jeunes soit repositionné sous les arcades fermées car ils souhaitent bénéficier d'un accès de plain-pied. M18 indique également que l'association Home Sweet Mômes et le café social Dejean sont intéressés par le local sous les arcades fermées donnant sur la placette.

- Question sur la réouverture du Leader Price, très utile et pratique comme commerce de proximité pour le quartier.

=> Un retour sera fait par la DAE sur le processus de réouverture du commerce. Il est en tout cas prévu de le maintenir dans le cadre du projet.

### **Intervention d'architectes du quartier**

- Travail avec les étudiants de l'école d'architecture de la Villette.

- Diagnostic du quartier partagé avec l'équipe de MOE désignée (notamment sur le besoin d'animer la Rue Boris Vian).
- Superposition programmatique dans le projet porté par la Ville plutôt que mixité programmatique selon l'architecte du quartier.
- Projet proposé : Placer le TEP sur le toit du Gymnase, démolir le TEP et laisser un espace le plus ouvert possible. Travail sur le revêtement à mener.

### **Prochain COSUI – Ordre du jour**

Le 12/06/19 en Mairie du 18<sup>e</sup>

Ordre du jour :

- Présentation des hypothèses pour plus de végétalisation
- Point sur le triangle nord du TEP et couverture
- Point sur l'offre de sport
- Présentation des hypothèses de programmation pour les locaux commerciaux et d'activités économiques